



Réaction de Mgr Nourrichard, Évêque d'Évreux à l'ordonnance du Conseil d'État du 18 mai 2020 sur la reprise du culte

Mgr Nourrichard, Évêque du diocèse d'Évreux, se réjouit du bon fonctionnement de notre démocratie.

À savoir que le Conseil d'État a entendu les propositions que l'Église Catholique faisait pour que le culte puisse reprendre, en tenant compte des dispositions sanitaires adéquates, pour le bien et la santé de tous.

C'est reconnaître que nous sommes responsables et que chaque Évêque l'est dans son diocèse.

Il s'agit maintenant d'organiser sérieusement la reprise des célébrations. Ce sera le sujet des Évêques de France lors de leurs deux prochaines visioconférences. Il est raisonnable de se projeter sur la fête de la Pentecôte.

Dès que les dispositions et préconisations seront établies vous en serez informés.

Réjouissons-nous de pouvoir très prochainement maintenant célébrer, ensemble, Dieu qui sauve.

Christian Nourrichard
+Évêque d'Évreux